L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 7 AVRIL 1878.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS.

ODÉON (second théâtre français). — *Joseph Balsamo*, drame en cinq actes et huit tableaux, par Alexandre Dumas.

Alexandre Dumas et Auguste Maquet étaient dans la force de l'âge, dans la maturité du talent et dans la plus extrême faveur du public, en cette bienheureuse année 1847, qui vit éclore sous leurs plumes: *Joseph Balsamo, le Chevalier de Maison-Rouge, le Bâtard de Mauléon, le Vicomte de Bragelonne*, cinquante volumes mis au jour, sans compter les plans de l'avenir. On dit qu'en cette année, Alexandre Dumas, seul, encaissa la somme prodigieuse de quatre cent quatre-vingt-sept mille francs, pour droits d'auteur payés par les libraires et les théâtres. Il est difficile, même pour ceux qui, comme nous, furent mêlés, pour leur faible part, au mouvement littéraire de ce temps-là, de reconstituer, aux yeux des hommes d'aujourd'hui la physionomie de cette époque vraiment unique, où l'insatiable avidité d'un public curieux répondait à la prodigieuse activité des écrivains. En parcourant les feuilletons du matin, le Français de 1847 y rencontrait les noms d'Alexandre Dumas, de Balzac, d'Alfred de Musset, de Jules Sandeau, de Mérimée, de George Sand, de Frédéric Soulié, de Théophile Gautier, de Léon Gozlan, de Paul Féval, d'Eugène Sue. En histoire, en critique, nous avions Guizot, les deux Thierry, Sainte-Beuve, Jules Janin, Michelet, Saint-Marc Girardin; en poésie, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset. Il semblait que la moitié de la nation consacrât sa vie et son génie à instruire et à charmer l'autre. Quelle splendeur dans cette heure méridienne du dix-neuvième siècle! Il pleuvait de la lumière sur les masses et il semblait que les intelligences fissent effort pour s'ouvrir et pour l'absorber à plus haute dose.

Au milieu de ce paroxysme cérébral, l'orage grondait; le frisson révolutionnaire se mêlait aux redoublements de la fièvre littéraire; il pénétrait dans le roman et dans le drame; il inspirait à Lamartine la première idée de l'*Histoire des Girondins*; il éveilla chez Alexandre Dumas et Auguste Maquet la pensée d'encadrer dans une suite de romans, les légendes de la Révolution française, comme ils avaient dessiné dans les *Trois Mousquetaires* et leurs suites, la légende de la monarchie absolue de Louis XIII et de Louis XIV.

Joseph Balsamo fut la première de ces grandes fresques, que suivirent bientôt *la Comtesse de Charny, le Collier de la Reine, le Chevalier de Maison-Rouge, Ange Pitou*. On ne saurait trouver l'analogue d'une pareille fécondité, inconnue dans les annales littéraires, que parmi les grands peintres italiens du seizième siècle, les Titien, les Véronèse, les Tintoret, les Léonard de Vinci, dont le pinceau couvrit plus de murailles que n'en contient une ville de moyenne grandeur. Ce phénomène ne s'explique que par l'ardeur de travail presque [illegible] chez Alexandre Dumas et Auguste Maquet, que les dons exceptionnels de l'inventeur et de l'artiste. Chacun des deux collaborateurs travaillait quatorze heures par jour; on peut dire, sans exagération, qu'ils accomplissaient ainsi le labeur moyen de sept hommes raisonnablement doués.

Et, cependant, leurs œuvres principales, telles que *Joseph Balsamo* et *le Chevalier de Maison-Rouge*, doivent compter parmi les meilleurs récits du roman contemporain. L'imagination toujours présente, l'intérêt soutenu par des combinaisons les plus dramatiques, l'exactitude générale des personnages empruntés à l'histoire assurent à ces maîtres romans une impérissable jeunesse.

Cependant, je l'ai dit [illegible], ce que nous trouvons dans *Joseph Balsamo* et dans les romans ultérieurs qui en découlent, c'est plutôt la légende que l'histoire de la Révolution française. Alexandre Dumas et Auguste Maquet ont accepté toute faite l'hypothèse soutenue par quelques esprits systématiques, tels que l'abbé Barruel et le comte Joseph de Maistre, que la Révolution française était l'œuvre d'une vaste conspiration tramée par les philosophes, les francs-maçons et les illuminés. C'est une pente de l'esprit humain en général et de l'esprit français en particulier, d'expliquer les grands événements par des causes secondaires et contingentes au lieu de les rapporter à ce qu'ils sont réellement, l'effet des causes générales, agissant à longue portée et à longue distance comme les forces de la nature.

Or, les causes de la Révolution française préexistaient depuis des siècles et faisaient, pour ainsi dire, partie intégrante de l'organisme que nous appelons l'ancien régime. Quiconque a lu sérieusement les Mémoires du cardinal de Retz, par exemple, reconnaît qu'il s'en fallut de peu que la constitution monarchique ne fût renversée dès le milieu du dix-septième siècle et que la Fronde de 1648 ne devînt ce que fut cent quarante et un ans plus tard la Révolution de 1789. Un livre publié hier même, par [illegible], M. Rocquain, et intitulé *l'Esprit révolutionnaire avant 1789*, nous montre par des preuves authentiques que la Révolution était faite dans les esprits longtemps avant l'apparition en France des philosophes, des francs-maçons et des illuminés.

Il n'en est pas moins vrai que des sectes ont exercé leur influence sur les événements en profitant des fautes de la monarchie pour la discréditer dans l'esprit des peuples, et il faut convenir qu'elles avaient peu de chose à faire pour détruire le prestige d'un roi tel que Louis XV, gouverné par une du Barry.

Ainsi, le roman de *Joseph Balsamo* repose sur une double donnée: la lente destruction des institutions monarchiques sapées par les agitations occultes auxquelles préside Joseph Balsamo, comte de Cagliostro; et l'aventure personnelle de mademoiselle Andrée de Taverney, qui symbolise, dans ses péripéties tragiques, la lutte des classes engagées dans la Révolution française. M. Alexandre Dumas fils, en écrivant un drame sur le roman de son illustre père, a respecté cette dualité fondamentale, qu'il fallait expliquer pour faire comprendre la structure générale et la portée de la pièce, ses qualités et ses défauts.

II

Le drame devait commencer, comme le roman, par un prologue qui montrait Joseph Balsamo présidant l'assemblée générale des illuminés au milieu des ruines qui couvrent le sommet du Mont-Tonnerre. La nécessité, plus spécieuse que justifiée, d'abréger la durée du spectacle, a déterminé la suppression de ce prologue, que *le Figaro* a publié hier matin. Le dessin général de l'œuvre exigeait cependant que Joseph Balsamo, présenté par la volonté de l'auteur comme le chef des sectaires qui vont travailler à la ruine de la monarchie, apparût, tout d'abord au public sous cet aspect redoutable et grandiose, qui aurait dominé tout le drame, en lui donnant sa véritable signification.

A défaut de prologue, la pièce commence au mois de mai 1770, dans le château de Taverney, sur la route de Strasbourg, le jour même où l'archiduchesse Marie-Antoinette, épouse du Dauphin, fait son entrée sur la terre française.

Le baron de Taverney, compagnon d'armes et de galanterie du maréchal duc de Richelieu, est un vieux courtisan ruiné, qui vit misérablement dans son castel délabré, en compagnie de sa fille Andrée de Taverney, en déclamant contre l'ingratitude des hommes en général et des rois en particulier. Mais, ce soir-là, le baron a reçu une visite inattendue, celle de Richelieu arrivé incognito pour rendre l'espérance à son vieil ami. La pensée du duc de Richelieu est tout bonnement infâme, mais il faut malheureusement avouer qu'elle n'est pas inconciliable avec le caractère connu du vainqueur de Mahon. La voici dans toute sa crudité. M. de Richelieu, battu en brèche par madame du Barry, la maîtresse régnante, a conçu la pensée de lui donner une rivale dans la personne de mademoiselle Andrée de Taverney, dont la beauté peut faire impression sur le cœur du roi. Pour ramener la famille de Taverney à la cour, Richelieu a fait suggérer à la Dauphine la pensée d'attacher à sa personne le premier gentilhomme français qui lui adresserait la parole sur la terre de France, et, grâce aux précautions prises par Richelieu, ce gentilhomme sera le chevalier Philippe de Taverney-Maison-Rouge, lieutenant aux gendarmes-dauphin, et frère d'Andrée.

M. de Taverney, le père, comprend à demi-mot et ne s'effarouche guère, car l'ami de Richelieu estime comme lui que la morale n'existe que pour les petites gens. En quoi il se trompe, car autour de lui, dans son propre château, le jeune Gilbert, fils d'un métayer du baron, et frère de lait d'Andrée, et la femme de chambre Nicole Le Guay, prouvent suffisamment que le vice est partout, à la campagne comme à la ville, à la basse-cour comme à la cour. Gilbert a commencé par devenir l'amant de Nicole, puis il l'a dédaignée, en devenant amoureux d'Andrée. Cet amour pour sa hautaine sœur de lait lui est venu au cœur le jour où il a lu dans *le Contrat social* de M. Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, que tous les les hommes sont égaux.

Un orage éclate au milieu du modeste souper qui réunit à la table du château le duc de Richelieu, le baron de Taverney et Andrée. Un homme apparaît dans la salle basse, vers laquelle l'a guidé Gilbert; c'est un voyageur égaré, et dont les chevaux refusent d'avancer à travers les éclats du tonnerre. Il se nomme: c'est le comte Joseph de Balsamo. La conversation prend bien vite un tour singulier. Le nouveau venu se vante, comme le comte de Saint-Germain, d'avoir vécu un nombre infini de vies à travers les siècles, et d'être le contemporain de la création du monde. "Vous êtes trop modeste, lui dit ironiquement M. de Richelieu, il vous eût été aussi aisé de venir d'abord et de le créer après." Mais si les deux seigneurs, sceptiques et blasés se refusent à prendre au sérieux les hâbleries fantastiques du voyageur, il n'en est pas de même d'Andrée, sur qui la personne et le regard de Balsamo exercent la plus étrange fascination.

Lorsqu'après le repas tout le monde s'est retiré, Andrée, assise à son clavecin, se sent accablée par une force irrésistible; Balsamo, qui a cru reconnaître en elle une voyante capable de remplacer celle qu'il a perdue en perdant Lorenza, l'oblige à dormir du sommeil somnambulique. Andrée, guidée par la pensée de Balsamo, regarde vers Strasbourg, elle reconnaît son frère qui parle à la Dauphine, et elle annonce que Marie-Antoinette, continuant sa route vers Paris, va s'arrêter à Taverney.

Au second tableau, qui se passe le lendemain matin, dans le jardin de Taverney, Balsamo prédit à coup sûr au baron l'auguste visite qui lui est destinée. Le baron commence par envoyer à tous les diables celui qu'il prend pour un mystificateur obstiné; mais il lui faut bien se rendre lorsqu'il voit arriver son propre fils Philippe de Taverney, qui précède la Dauphine de quelques minutes. Mais comment recevoir dignement la fille des Césars dans cette pauvre gentilhommière si démeublée? "Revêtez votre grand cordon de Saint Louis!" dit Balsamo; "le Dauphin connaît assez la France pour savoir que chez vous les plus riches de gloire sont aussi les plus pauvres pauvres d'argent." D'ailleurs, Balsamo fait sortir de l'immense fourgon, où il voyage en compagnie du vieux thaumaturge Althotas, une magnifique vaisselle d'or, digne de contenir la collation de madame la Dauphine.

La Dauphine arrive enfin; pour tenir sa promesse envers Philippe de Taverney, le premier Français qui l'ait saluée dans sa nouvelle patrie, elle attache Andrée de Taverney à sa personne; ainsi commence à s'accomplir le plan de M. le duc de Richelieu.

Mais on a parlé à la Dauphine de l'enchanteur, du sorcier qui préoccupe si vivement tous les hôtes de Taverney; la Dauphine veut qu'on lui présente; elle lui demande de lui dire la bonne aventure; Balsamo résiste, Marie-Antoinette commande; il faut bien obéir. Alors, comme dans la fameuse prophétie de Cazotte, se déroule aux oreilles de la princesse émue et effrayée la perspective des malheurs sans nom qui fondront sur la monarchie et sur la famille royale. "Mais, enfin, comment mourrai-je?" demande la Dauphine. — Regardez, madame!" répond Balsamo en lui présentant la carafe magique où l'on voit l'avenir. La Dauphine regarde, jette un cri et s'évanouit. Balsamo a disparu.

Le troisième tableau nous transporte à Versailles, chez la comtesse du Barry. La favorite, instruite du plan de Richelieu par l'arrivée de la famille Taverney, ne veut pas perdre une minute pour le déjouer. Avant tout, il faut qu'elle brusque sa propre présentation à la cour, depuis si longtemps retardée par les efforts de ses adversaires. Le jour est fixé par le roi; mais un petit complot, habilement ourdi, doit couper vingt fois la route sous les pas de la favorite; c'est Balsamo qui lèvera tous les obstacles, Balsamo, l'ennemi de la monarchie, et qui estime que la monarchie n'aura jamais reçu de coup plus fatale qu'à l'heure où le roi de France accueillera publiquement Jeanne Gomard de Vaubernier et la présentera lui-même à la Cour, à la famille royale et à ses propres filles.

La présentation a lieu dans le salon de Bellone, s'ouvrant sur la galerie des glaces du palais de Versailles. Les trois princesses royales, madame Victoire, madame Sophie, madame Adélaïde, la Dauphine elle-même reçoivent les hommages de la comtesse du Barry et s'éloignent ensuite pour ne pas s'exposer plus longtemps à rougir du contact qui leur est imposé.

La cour se retire et le roi resté seul voit s'avancer vers lui, en vêtements sombres, madame Louise de France, sa quatrième fille, qui s'était excusée d'assister à la présentation. Madame Louise se retire au couvent des Carmélites; mais avant de quitter à jamais la cour pour vivre dans le recueillement, la prière et la pauvreté, elle dit à son père, à son roi, ce qu'on n'a jamais osé lui dire: "Sire, vos peuples souffrent, le flot de la misère grandit; les malédictions ont monté jusqu'à moi; prenez garde, Sire, le trône chancelle, la monarchie est menacée; conjurez le péril s'il en est temps encore." Le roi, plus chagriné qu'ému, laisse partir Mme Louise, et commande le petit service pour aller finir sa soirée à Louveciennes chez Mme du Barry, non sans songer à Andrée de Taverney, la nouvelle demoiselle d'honneur, qu'il a trouvée charmante.

Le cinquième tableau représente la place Louis XV, vue du côté de l'avenue Gabriel et de l'hôtel Crillon. Le peuple encombre la place en attendant le feu d'artifice qu'on va tirer pour célébrer le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. Le baron de Taverney, son fils et sa fille, séparés de leur équipage qui n'a pu les conduire plus loin et ne pouvant, à travers les flots épais du peuple, gagner les tribunes réservées, sont confondus dans la foule.

Bientôt le feu d'artifice commence et détermine la catastrophe historique que tout le monde connaît; les fusées, maladroitement ou criminellement dirigées sur un hangar qui contenait les approvisionnements des artificiers, le font éclater avec un fracas terrible; une pluie de feu tombe sur les spectateurs qui s'enfuient dans un horrible désordre; les troupes, débordées, chargent à travers la cohue; c'est un sauve qui peut général, au milieu duquel Andrée de Taverney, renversée, est arrachée à la mort par Gilbert qui a la force de soulever la jeune fille au-dessus de sa tête et de la remettre aux bras de Balsamo qui l'emporte. Une fumée noire envahit les quinconces, et lorsqu'elle se dissipe, on n'aperçoit plus que des mourants et des blessés entassés l'un sur l'autre. Des ambulances s'organisent; des hommes éclairés par des falots traversent ce lugubre champ de bataille; un médecin, qui refuse son assistance au chevalier Philippe de Taverney, relève et panse Gilbert, l'homme du peuple. Ce médecin, si dévoué pour les uns, si farouche pour les autres, jette son nom à Philippe de Taverney: c'est Marat.

Nous retrouvons Andrée de Taverney à Trianon (sixième tableau) chez la Dauphine. Elle sait que Balsamo l'a ramenée chez son père; mais elle ignore la part que Gilbert a prise à son salut. Celui-ci, devenu aide-jardinier à Trianon par la protection de la du Barry, essaye de toucher le cœur de la fière jeune fille en lui faisant connaître la vérité et en laissant échapper l'aveu de son amour. Andrée croit que Gilbert a imaginé un roman et elle sent redoubler son mépris pour cet enfant du peuple, qui a osé lever les yeux sur elle. "Retirez-vous," lui dit-elle, "et faites-moi place ou j'appelle!" Gilbert s'éloigne plein de rage, lorsqu'il entend les pas dans les bosquets de Trianon. C'est le roi, qui vient en compagnie de Richelieu, jeter un coup d'œil sur le pavillon qu'habite mademoiselle de Taverney. Un narcotique, versé par Nicole le Guay, la femme de chambre, livrera mademoiselle de Taverney sans défense, cette nuit même, à la fantaisie royale. Gilbert, averti d'ailleurs par Nicole qui trahit tout le monde, se promet de faire bonne garde.

La nuit s'est écoulée lorsque le rideau se lève sur le septième tableau, qui se passe chez Balsamo, rue Saint-Claude. Philippe de Taverney, furieux, égaré, pénètre de force chez Balsamo qu'il veut tuer. Andrée a été la victime d'un horrible attentat. Les soupçons se portent sur Balsamo. Qui donc exerçait sur Mlle de Taverney une influence mystérieuse et surnaturelle? Qui donc a pu l'endormir et la priver de toute défense? Balsamo, surpris mais calme, offre au chevalier de lui faire connaître la vérité en interrogeant mademoiselle de Taverney elle-même. Andrée est restée dans le carrosse qui attend devant l'hôtel de Balsamo. Celui-ci fait ouvrir les portes toutes grandes; il étend la main, et mademoiselle de Taverney, obéissant à sa puissance magnétique, gravit lentement l'escalier et pénètre dans le salon où l'attendent son frère et Balsamo. Cédant à la volonté qui l'obsède, Andrée révèle le mystère de cette nuit d'opprobre. Le roi est venu, mais, voyant Andrée pâle et froide, avec toutes les apparences de la mort, il s'est éloigné, saisi d'une crainte insurmontable. A son tour, Gilbert est entré dans la chambre d'Andrée; il s'est approché d'elle...."Réveillez-moi! réveillez-moi!" s'écrie à ce moment la jeune fille, "je ne veux plus dormir!"

On en sait assez. Philippe veut tuer le misérable, Balsamo le supplie de penser avant tout à l'honneur de mademoiselle de Taverney.

Au huitième et dernier tableau, Balsamo qui s'intéresse à Gilbert en qui sa vue perçante découvre un instrument propice à sa mission, propose aux Taverney de marier Andrée à Gilbert. Gilbert est du peuple, il est pauvre. N'est-ce que cela? Balsamo lui donnera une dot de trois cent mille livres et un titre régulièrement acquis. Le baron de Taverney, philosophe cynique, se résigne; quant à Philippe, il s'en remet à la décision de sa sœur.

Andrée, qui ne garde nul souvenir de sa double vue, ne sait qu'une chose, c'est que Gilbert l'a réellement sauvée, et qu'elle doit regretter d'avoir été injuste et dure envers lui. Mais lorsqu'on lui parle de l'étrange mariage proposé par Balsamo, un soupçon traverse son esprit. Demeurée seule avec Gilbert, elle lui déclare qu'elle ne l'aime pas, et que, l'eût-elle, un obstacle invincible les séparerait. Avant qu'elle se marie jamais, il faut qu'un homme meure, dût elle le frapper elle-même. "—Frappez-moi donc!" lui dit Gilbert en lui tendant son épée— "Ah! c'était donc toi, misérable!" lui crie Andrée, et elle le souffleté de l'épée dont la lame se brise sur le visage du malheureux. "Eh bien, je te hais, je te méprise, et je te chasse! Je n'ai pas besoin qu'on me rende l'honneur, car je ne l'ai point perdu! Je mettrai Dieu entre moi et les hommes!"

Tel est, dans sa substance, ce drame étrange, violent, plein de sommets et d'abîmes, qui a soulevé tour à tour des applaudissements enthousiastes et des contradictions passionnées.

Il est deux heures du matin; je m'arrête et je reprendrai la plume demain pour juger avec calme et impartialité une œuvre considérable, qui vaut la peine qu'on discute pied à pied les admirations et les blâmes qui s'entrechoquaient autour de moi avec une vivacité inaccoutumée.

Je me borne pour aujourd'hui à constater la splendeur inouïe de la mise en scène, et le succès, hors de toute controverse, de la débutante, mademoiselle Marie Tullien, de M. Lafontaine, de M. Marais, sans oublier ni M. Dalis, ni M. Porel, ni mesdemoiselles Léonide Leblanc, Chartier et Volsy.

AUGUSTE VITU.—(*Figaro.*)

APPRÉCIATION LITTÉRAIRE DE TROIS POÈTES.—M. Nisard, de l'Académie française, vient de donner une nouvelle édition, complétée jusqu'à nos jours, de son *Précis de l'Histoire de la littérature française*, qui avait paru pour la première fois en 1841. Voici quelques curieuses appréciations sur les trois plus illustres poètes de l'époque, empruntées à ce remarquable et déjà classique ouvrage:

"Tous les trois, dit M. Nisard, ont, à des degrés divers plutôt qu'inégaux, toutes les qualités qui font les grands poètes. Mais il en est une que chacun possède plus abondamment et qui forme son trait distinctif. Lamartine a le sentiment, Victor Hugo l'imagination, Alfred de Musset la passion. Ce que sent Lamartine, Victor Hugo le voit; et comme la vue est un instrument de connaissance plus précis que le sentiment, ce que Lamartine crayonne d'une main légère, Victor Hugo le grave.

"S'il n'est pas plus poète, il est plus écrivain. Bien qu'en ses poésies on se heurte plus souvent à l'excessif ou au disparate, ce qu'on en reçoit ou ce qu'on en subit s'enfonce plus avant, et l'on incline à croire que ses beautés, moins pures, mais plus pénétrantes, viennent de plus lointaines profondeurs que celles de Lamartine. On ne peut pas dire des vers de Victor Hugo ce que je disais de ceux de Lamartine, qu'il faut se laisser aller au charme. Nous avons affaire non pas à un enchanteur, comme Lamartine, mais à un esprit dominateur. On ne lui cède pas sans s'être défendu. Ses défauts, qu'on croit voulus, tant ils sont provocants, font faire à l'esprit des chutes d'autant plus rudes que ses beautés l'ont élevé plus haut.

"La politique n'a pas tenu la moindre place dans la vie d'Alfred de Musset.... Comment s'étonner que, n'ayant travaillé que pour les lettres, les lettres lui soient restées si amies? Celui de nos trois grands poètes contemporains qui a le moins fait pour la popularité est le plus populaire. Dans un pays et dans un temps où chacun est plus ou moins entêté de politique, le plus aimé de nos poètes est celui qui l'a le plus dédaignée. N'est-ce point parce que la politique nous fait sortir du vrai et que le poète nous y ramène?

"Le don d'Alfred de Musset, c'est la passion. Ses vers ne disent que ce qu'il a senti dans sa chair et dans son cœur, rien de plus. Il n'a pas, comme ses illustres aînés, une certaine rhétorique par laquelle il développe ses sentiments et ses pensées au moyen des choses acquises, qui s'y rapportent plutôt qu'elles n'en font partie. Tout vient de lui, et tout est lui.... Il ne nous émeut que de ses propres émotions, et ses pensées ne sont que ses confidences. Poète de l'amour et par l'amour, il ne connaît pas plus les voluptés que les souffrances "en l'air." Les blessures dont son cœur saigne, il les a si bien reçues qu'il en meurt."

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 3 avril.
PEREIRE, Danré, mercredi, 17 avril.
VILLE DE PARIS, Durand, mercredi, 1er mai.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)	$100
Deuxième —	$ 65
Troisième —	$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur comprenant vin literie et ustensiles, $33 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle Orléans à New York.

Les paquebots marqués d'une astérique ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND Agent, Gallier Court No 3.
4mai—1y Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous—

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Nurnberg	20 mars	24 avril
Hannover	—	—
Braunschweig	17 avril	environ 22 mai

Ces steamers font escale en venant et en allant à la Havane et au Havre, et en allant en Europe à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle Orléans
Chambre, $150 en or. Entrepont, $36 en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême
Chambre $150 en or. Entrepont $45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane
Chambre $35 en or. Entrepont $15 en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an gratis.

EXCURSION A l'Exposition de Paris.

RÉDUCTION DE PRIX.

Pour chambres de 1re classe seulement.

De la Nouvelle-Orléans à Paris et retour à la Nouvelle-Orléans par un steamer de cette ligne.

$250, en or.

De la Nouvelle-Orléans à Paris, et retour à New York par un steamer de cette ligne.

$230, en or.

De la Nouvelle-Orléans à Paris et retour à Baltimore par un steamer de cette ligne.

$210, en or.

Les billets pour le passage de $210 en or, Baltimore, ne seront bons que jusqu'au 31 octobre 1878.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO. Agents
12 nov— No 42 de la rue de l'Union.

POUR LIVERPOOL.

LIGNE PAPAYANNI

Pour Liverpool directement.

Passagers de chambre seulement.

Partiront ainsi qu'il est dit ci-dessous
LES MAGNIFIQUES STEAMERS
THESSALIA capitaine Thompson vers le 6 Avril
ROUMALIA capitaine Fothergill vers le — Avril
LACONIA capitaine Eadie vers le — Mai.

Pour passage s'adresser à
E. J. FORSTALL & SONS Agents
Au No 30 de la rue Carondelet.
26 mars—1m

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS, Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations etc. s'adresser à
AUSTIN BALDWIN & CO. 72 Broadway New York,
ou à A. K. MILLER & CO 35 Carondelet Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

21 mars—9 mois 1 2 sem

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ere classe,

E. B. WARD, Jr.,

Capt. G. PIZZATI partira du Picayune Tier pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, SAMEDI le 16 mars à 8 heures A. M.

Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO., 23 et 25 Front Levee, 24 et 26 Bolton, entre Gravier et Poydras

N. B.—Le "Ward" fera le service et dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS,

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville.
18 juil 77—1 an. Nlle Orléans.

VAPEURS.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
JEUDI, 11 avril, à 8 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine	$50
— Entrepont	25
— Billet d'excursion	90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
BITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—1y Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Normand, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW MARY ABLE,

Capitaine R. SINNOT.
Commis GEO. C. HAMILTON.

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS,
17nov—1y No 21 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara Waterloo, Hermitage Port Hudson Lobdell Store, Bâton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe.

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER 82 Gravier.
LORD & McPEAKE 48 Camp.
Oct 4—1y

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TÊTE.

J. F. AUCOIN Capitaine.
M. H. LANDRY Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. RIVET
105 rue Decatur, près St. Louis.
16 janvier—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre le steamer

NEW CAMELIA,

partira du Lac comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI à 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI il ira jusqu'à Old Landing.

Il se rendra à chaque voyage avec le steamer Kate pour Covington.

FRET.

Le New Camelia recevra le frêt à chaque voyage au Pont Magnolia près du Bassin. Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages seulement sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails s'adresser à
C. M. SORIA.
25 sept — Au No 20 de la rue de l'Union.

Pour la Baie St-Louis.

Passage, 75 cents.

Le beau steamer neuf

NEW CAMELIA

à basse pression et portant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER commencera le service régulier DE LA NOUVELLE-ORLÉANS A LA BAIE ST LOUIS MERCREDI 3 avril 1878. Elle partira du Lac à l'extrémité du City Rail Road. TOUS LES MERCREDIS à l'arrivée du train de 8 heures du matin et sera de retour le soir du MEME JOUR à temps pour le train de 8 heures. On recevra le FRET à son débarcadère, au Nouveau Bassin, côte de la rue Julie, près Magnolia, TOUS LES MARDIS.

Pour les taux du fret et les autres détails, s'adresser à
C. M. SORIA Agent.
Au No 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24m—1m

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf

NEW CAMELIA,

très fin marcheur, à basse pression et portant la malle des Etats-Unis, capitaine WM HANOVER

Commencera ses **Excursions du Dimanche** à Mandeville, Louisbourg et Madisonville, le dimanche 7 avril.

Il partira du Lac à l'extrémité du City Rail Road, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures du soir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails s'adresser à
C. M. SORIA agent.
21 mai — au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Casimirs, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
18 nov—1 an.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Esplanade, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.		Arrivée.	
Exprès, le dimanche seulement	7:55 A.M.	Exprès, le dimanche seulement	9:30 P.M.
Exprès	5:00 P.M.	Exprès	8:35 A.M.
Train à passagers, dimanche excepté	7:50 A.M.	Train à passagers, dimanche excepté	8:45 P.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 nov—1y

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART		ARRIVE	
Express, Sunday only	7:55 A.M.	Express, Sunday only	9:30 P.M.
Express	5:00 P.M.	Express	8:35 A.M.
Passenger, except Sunday	7:50 A.M.	Passenger, except Sunday	8:45 P.M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 13 novembre 1877 les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1 — 6:00 P.M.	Express No 2 — 10:30 A.M.
Express No 3 — 7:00 A.M.	Express No 4 — 10:00 P.M.

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos. 2 et 4, tous les jours excepte le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis du char Pulman est attaché au train à Milan en qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 45m. P. M., le samedi, et à 7 heures, le dimanche. Ils arrivent à 9 h. 20 m. A. M., et à 10 h. P. M. le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON Agent
F. CHANDLER Agent Gen. pour les Passagers.
14 jv 1y

Great Jackson Route.

Chicago, St Louis & New Orleans Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St. Depot from Nov 13th 1877 as follows —

DEPART	ARRIVE
Express No 1 — 6:00 P.M.	Express No 2 — 10:30 A.M.
Express No 3 — 7:00 A.M.	Express No 4 — 10:00 P.M.

Nos 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE.

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City

Leave New Orleans 3:45 P. M. Saturday, and 7:00 A. M. Sunday.

Arrive at New Orleans at 9:20 A. M., and 10:00 P. M., Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street corner Common.

A. D. SHELDON Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja y 14 1y

GRAND CHEMIN DE FER
—DE LA—

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche au-delà de Morgan City est relié pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY. Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE
E. L. CARRIÈRE, CHAS J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3eme "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas.
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn.
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart.

28 mars—1 an.

ASSURANCES.

VINGT-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie	$188,068 51	
Primes maritimes	29,315 95	
Primes de rivières	81,924 35	
	$299,308 81	
Primes encaissées, moins ré-assurances et primes rendues		228,235 15
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:		
Pertes d'incendie	$67,335 60	
Pertes maritimes	7,285 41	
Pertes de rivières	25,510 20	
		$100,131 21
		$128,103 94
Taxes, dépenses, re-compte au lieu de participation, etc	$51,892 58	
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc	11,766 72	
		$ 40,125 86
Profits bruts		$87,978 08

Dont $56,587 35 appliquées à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$68,648 38	
Prêts sur bons et sur hypothèques	55,943 32	
		124,591 70
Prêts remboursables sur demande	$74,554 15	
Argent	63,846 71	
		$139,400 86
Bons de ville		72,055 00
Actions de banques et autres		83,415 63
Propriétés foncières		139,544 66
Primes en voie de collection et suspense account		33,415 94
Total de l'actif		$361,423 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.
W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams,	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edward J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edward Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno. E. King,	Henry M. Preston,
	J. J. Irby.

22 mai—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$268,881 02	
Primes maritimes	84,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$380,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 72
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu	$96,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réfaction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109,415 84
A déduire:		
Profits et pertes	$ 58,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGÉ,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, A $2,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 janv 78—1 an V&C

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU NO 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—		
Sur les risques d'incendie		361,296 52
Sur les risques de mer		24,473 93
Sur les risques de rivières		25,679 37
Total des primes		411,449 82
En moins primes non expirées		118,115 00
Montant net des primes au 31 mai 1877		293 334 82
Pertes payées		
Sur risques d'incendie	117,867 98	
Sur risques de mer	17,052 50	
Sur risques de rivières	3,596 77	
Taxes dépenses intérêts	28,693 38	
Réassurances primes remboursées	16,104 03	—183,314 66
Bénéfice		110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	289,079 49
Bons de la ville	110,419 50
Actions de banques de chemins de fer autres actions et bons hypothécaires	169,235 56
Billets garantis par hypothèque	214,042 06
Billets garantis	42,307 97
Effets à recevoir	75,164 19
Primes en voie de recouvrement	49,087 93
En caisse	77,007 53
	1,026,344 23

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé sous serment, par devant moi, ce 7 juin 1877.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877 dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO,	E. TORY
S. Z. RELF,	HY. BEEBE
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO.
	J. J. FERNANDEZ.

8 juin

THE TWENTY EIGHTH ANNUAL STATEMENT.

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The trustees in conformity with amended Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April 1877.

Fire premiums	$188,068 51	
Marine premiums	29,315 95	
River premiums	81,924 35	
	$299,308 81	
Earned premiums less re-insurances and return premiums		228,235 15
Losses paid and estimated, including all known, and unpaid, say		
Fire losses	$ 67,335 60	
Marine losses	7,285 41	
River losses	25,510 20	
		$100,131 21
		$128,103 94
Taxes, expenditures discount in lieu of participation &c.	$ 51,892 58	
Less rent, salvage, savings, etc	11,766 72	
		$ 40,125 86
Gross profits		$ 87,978 08

Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets.

The Company have the following assets—

Bills receivable	$ 68,648 38	
Loans, Bond and Mortgage	55,943 32	
		$124,591 70
Loans on Call	$ 74,554 15	
Cash	63,846 71	
		$139,400 86
City Bonds		72,055 00
Bank and other stocks		83,415 63
Real Estate		139,544 66
Premium in course of collection and suspense account		33,415 94
Total assets		$381,423 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.
W. B. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT Capital stock of Company a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY June 11 to those parties entitled to receive the same.

Thos A. Adams,	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. R. Conger,
Jno. E. King,	Henry M. Preston,
	J. J. Irby.

22 mai—

J. VERGNOLE,

65.........Rue Decatur.........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES est le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES

TERMS

Rates of subscription—Daily per annum in advance, $14; half yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies. Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
HUDSON,
Capt. E. V. GAGER,
THURSDAY, April 11, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage	$50
Steerage —	25
Excursion tickets	90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON
may1—1y 41 Carondelet Street.

Merchant's Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS,

104.......CANAL STREET.......104

23d ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risk		$361,296 52
On Marine Risks		24,473 93
On River Risks		25,679 37
Total Premiums		411,449 82
Less Unearned Premiums		118,115 00
Net earned premiums 31st May 1877		293,334 82
Losses paid—		
On Fire Risks	$117,867 98	
On Marine Risks	17,052 50	
On River Risks	3,596 77	
Taxes and expenses, less interest	28,693 38	
Reinsurances and return Premiums	16,104 03	183,314 66
Profit		$110,020 16

The company has the following assets—

Real Estate	$289,079 49
City Bonds	110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds	169,235 56
Notes secured by mortgage	214,042 06
Notes secured by pledge	42,307 97
Bills receivable	75,164 19
Premium in course of collection	49,087 93
Cash on hand	77,007 53
Total	$1,026,344 23

The above statement is a just true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1877 payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	E. TORY
S. Z. RELF	HY. BEEBE,
P. FOURCHY	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE	D. FATJO.
	J. J. FERNANDEZ.

8 juin—

ANNUAL STATEMENT.

—OF THE—

New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266,881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less—		
Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	20,742 89	—118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	—$96,460 70
Rebate at 15 per cent	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and licenses	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	—194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss	58,606 28	
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877	25,000 00	—50,000 00
Balance		809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76
Real Estate	118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 43
Bills receivable for premiums	11,429 38
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84
Premiums in course of collection	70,210 94—619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

FEUILLETON

Commencé le 10 Février

LE DÉMON —DE— MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

LE DRAME DE COSSAUD.—Suite.

Quant aux rapports qui pouvaient exister entre une veuve des plus aimables et un homme fort répandu et fort goûté dans le grand monde, Mme de Pierrefort n'avait non plus jamais essayé d'en apprécier la nature et la portée. Quels qu'ils fussent, elle trouvait, par l'instinct plus que par le raisonnement, une certaine incompatibilité entre le fait d'aspirer à la survie après avoir servi la marquise Sciarra Melfiore; elle allait donner l'exclusion, sous un prétexte honnête, à la postulante, quand Renée, qu'elle consultait, refoula sur ses lèvres l'arrêt qu'elle était prête à prononcer en invoquant en faveur de la fille rebutée toutes sortes de considérations atténuantes.

— Elle a bonne mine, dit elle, bonne façon, et paraît pleine de bonne volonté. Ses références sont excellentes. Est-il juste de faire un crime à cette pauvre fille d'avoir été au service de la marquise Sciarra-Melfiore? Cet antécédent est-il de ceux qui doivent, quand même, la rendre suspecte? Loin de là: il lui serait, en plus d'une maison valant la nôtre, un titre de recommandation. Suzette ne me déplait point. Elle semble assez disposée à bavarder. Sa conversation me distraira de mon ennui. Elle doit en savoir long sur sa maîtresse, personne originale, excentrique et dont on raconte des choses qui me semblent fantastiques. Prenons donc Suzette, ma mère, ne fût-ce que par curiosité. Quand cette petite fantaisie—dont je prends tout le péché à mon compte, de connaître un peu les mystères de l'hôtel Roquepine—sera satisfaite, si d'ailleurs le service de Suzette ne nous convient point, nous en serons quittes pour lui rendre la liberté.

Renée appuya cette demande de si câlines caresses que sa mère, qui la gâtait, ne lui résista point. Elle céda d'autant plus volontiers qu'elle savait que la naïve curiosité avouée par Renée était sans danger.

Cette jeune fille, remarquable à la fois par sa précocité physique et morale et dont l'esprit, comme le corps, avait des hardiesses d'apparence presque viriles, était au fond la pureté et l'ingénuité mêmes. Grande, forte, énergique, généreuse, et sur plus d'un point en avant de son âge et presque de son sexe, Renée gardait pour tout le reste l'innocence et la candeur d'un enfant. Elle pouvait être entraînée par les élans d'un cœur moins raisonnable que son esprit à ces fautes de conduite pour lesquelles le monde est impitoyable. Mais sa fierté même la gardait de ces chutes plus vulgaires des sens pour lesquelles le monde est plus indulgent parce qu'elles n'ont pas de témoins. Enfin Renée pouvait bien s'égarer dans les routes nobles de la passion, mais elle était incapable de se perdre dans les autres.

Sa mère qui connaissait surtout, de cette impétueuse et ardente nature, ce qui pouvait la rassurer, s'y rattachait avec confiance, et fermait volontiers les yeux aux symptômes qui eussent pu lui donner à craindre. Mme de Pierrefort aimait sa fille d'un amour plus sincère qu'éclairé. Toutes les mères aiment, mais toutes ne savent pas aimer. Il y a un art d'être mère, comme pour tout le reste.

Mme de Pierrefort ne vit donc pas grand inconvénient, réflexion faite, à céder au goût de sa fille pour la camériste qui avait d'emblée conquis ses bonnes grâces; elle ne s'offusqua pas davantage de cette curiosité naturelle à une jeune fille du monde de connaître un peu mieux, fût-ce par des indiscrétions subalternes, une de ces brillantes et dangereuses étoiles qui y troublent plus l'ordre qu'elles ne l'y ramènent, qui y brillent plus qu'elles n'éclairent, et dont il est bon de pouvoir se garer.

Suzette, agréée, entra immédiatement en fonctions, paya sa bienvenue par des soins ingénieux et ne tarda pas à gagner la plus intime confiance de sa jeune maîtresse.

Grâce à ses indiscrets et malins commérages, encouragés par une attention bienveillante, aiguillonnés par d'habiles provocations, Renée en apprit bientôt, sur l'intérieur de l'hôtel de la rue Roquépine, plus peut-être qu'elle n'aurait voulu en savoir.

Suzette était, par ses fonctions même, et par une intimité avec l'intendant Giulio Manganèse, qu'elle dissimula d'autant mieux à sa maîtresse qu'elle durait encore, mais qui ne lui échappa point complètement, fort au courant de tous les secrets de la maison Sciarra-Melfiore; et elle trouvait à les divulguer un plaisir vengeur de sa disgrâce dont elle accusait en elle-même la jalousie de Foliola, excitée par certains empressements de Giacomo.

C'est ainsi que Renée apprit surtout deux choses, dont l'une bourrela son cœur, dont l'autre épouvanta son esprit.

La première, c'était que Montchevreuil, se jouant indignement de sa confiance, trahissant déloyalement les espérances qu'il lui avait permis de concevoir, sinon les promesses qu'il lui avait faites, s'était servi d'elle et de son amour naissant pour aviver, pour aiguiser en quelque sorte les dernières sensations que son cœur de roué, de blasé, trouvait dans une passion impure.

Elle avait été, sans le savoir, le repoussoir de la marquise Sciarra-Melfiore, l'en cas d'un séducteur, qui se plaisait à mener de front plusieurs conquêtes à la fois, et voulait toujours tenir dans sa main les rênes de plusieurs intrigues.

Il avait ainsi ajouté à ces griefs, dont elle avait à lui demander compte, le plus cruel de tous, l'affront d'une humiliante rivalité, d'une insultante préférence.

Il n'y avait plus pour elle d'illusion possible; ce Montchevreuil, qui l'avait leurré de serments dérisoires, était bien le même que celui qui régnait invisible à l'hôtel Sciarra-Melfiore et qui y avait trouvé à la fois, contre les poursuites de sa famille, contre les reproches de ses victimes, un asile inviolable où la voix d'Olympe elle-même s'était éteinte sans écho, comme la flamme s'éteint dans un air vicié. Mais la douleur de cette révélation, qui n'atteignait qu'elle seule, fut bientôt en quelque sorte éclipsée dans l'âme de Renée par celle que lui causa la nouvelle de ce départ imminent, de ce voyage dont le mystère suspect menaçait tout le monde.

Quel pouvait être le but de cette expédition, dont les conséquences devaient être assez importantes, assez redoutables pour que la marquise eût donné ordre à Manganèse de licencier sa maison et de se tenir prêt à la rejoindre à l'étranger, avec Foliola et Giacomo, seuls exceptés de ce congé général? Où pouvait-elle aller ainsi, entraînant après elle, sous un déguisement, Montchevreuil, son tyran et son esclave, Cabuche, grotesque patito, Kermoëlan, farouche sigisbé?

Les réflexions de Renée, en présence de cet affront d'un côté, de ce problème de l'autre, sous le double aiguillon de la colère et de la crainte, se devinrent assez pour qu'il lui soit inutile de les reproduire. Il importe seulement d'en noter le caractère contradictoire et d'en dire les résultats.

Le caractère contradictoire de ces réflexions réside dans ce fait que ce n'est pas précisément Montchevreuil, dont elle avait le plus à se plaindre, que Renée se sentit surtout la force de haïr. Ce n'est pas de lui qu'elle éprouva surtout le besoin de se venger. Le sentiment par lequel son âme fut absorbée fut moins hostile à celui qui était l'auteur de ses déceptions, qu'à celle qui en était la cause. Renée était moins outrée contre le traître que jalouse de sa rivale.

Et ensuite, que ferait-elle de Montchevreuil? Cette conquête souillée, cette indigne épave du naufrage d'une grande dame interlope valait-elle la peine d'être sauvée? Essayerait-elle d'un rôle rédempteur après le rôle vengeur? Renée laissait sur ce point beaucoup à faire aux circonstances. Elle agirait suivant qu'elles lui permettraient la clémence ou exigeraient l'inexorable arrêt d'une justice sans entrailles.

Le plan de campagne de Renée fut dressé conformément à ces sentiments que nous avons essayé, sans y parvenir peut-être, de dégager de leur confusion et de leur contradiction.

Le but de l'étrange entreprise où allait s'engager cette jeune fille au caractère passionné, au tempérament énergique, capable de toutes les folies romanesques et aussi de toutes les folies héroïques, était donc de poursuivre la marquise, de l'accabler devant Montchevreuil sous le poids de ses spéculations effrontées, de ses infidélités cyniques, de ses trahisons plus odieuses encore, d'arracher à une obsession fatale celui dont elle n'avait fait son amant que pour en faire son instrument d'abord, sa victime ensuite.

Par quels moyens Renée pouvait-elle atteindre ce but?

Justement, la veille, Mme de Maisonceelles, une vieille amie de Mme de Pierrefort, était venu la voir à Paris, où elle s'installait pour une quinzaine. Mme de Maisoncelles, veuve d'un ancien compagnon d'armes de M. de Pierrefort, apprenant que Renée était énervée, indisposée, et que le médecin conseillait le changement d'air, s'empressa d'offrir à son amie, en vue d'y faire faire à sa fille ce qu'elle appelait "une cure de printemps", l'hospitalité de son château de Misy, près de Montereau, où elle ne tarderait pas à venir les rejoindre.

Au grand étonnement et à la grande satisfaction de Mme de Pierrefort, Renée qui, deux jours auparavant, avait éludé obstinément la proposition d'une villégiature dans le Comtat, adhéra avec empressement à ce projet d'aller se retremper dans les salutaires fraîcheurs de Fontainebleau, et respirer les réconfortantes senteurs des bruyères du Gâtinais, aux fleurs empourprées, sur lesquelles bourdonne sans cesse l'abeille.

Souvent femme varie; et si Mme de Pierrefort n'avait plus de raisons personnelles d'être indulgente pour la mobilité d'impressions de son sexe, constatée par le dicton, elle ne pouvait s'indigner de la retrouver chez sa fille.

Elle fit donc le meilleur accueil du monde à ce revirement. On procéda rapidement aux préparatifs du départ, que Renée activa fiévreusement, en se chargeant elle-même de faire, accompagnée de Suzette, les commissions et les emplettes qui eussent surchargé les forces de sa mère.

Les choses allèrent de telle sorte que, le samedi 16 avril, tout était prêt, grâce à la diligence déployée par Renée, et que le dimanche, au coup de la cloche de vêpres sonnant au hameau, le carrosse de louage contenant Mme de Pierrefort, sa fille et Suzette, débouchait dans la grande avenue de platanes et de tilleuls séculaires qui conduisait au château de Misy.

C'est ainsi que Renée avait devancé sur la route qu'elle allait parcourir la voiture à six chevaux de la reine de Westphalie, et la calèche jaune à l'impériale bâchée, occupée par la marquise, Cabuche, Kermoëlan et Montchevreuil.

Avant de partir, elle avait reçu la visite d'Olympe, accompagnée par dame Brigitte.

Renée se fit scrupule, comme on le pense bien, d'associer, même par une demi-confidence, Olympe au secret du dessein qui fermentait dans sa tête et envoyait à ses yeux les chaudes effluves de son cœur.

Cependant, dans cette lutte qu'elle allait entreprendre, elle sentait trop qu'elle pouvait avoir besoin de renfort pour négliger des alliés tels que l'abbé de Saint-Hélion et le comte d'Herbault. D'un autre côté une sorte de pudeur de loyauté devait l'empêcher de profiter seule de ce secret du départ de Montchevreuil, qu'elle avait découvert, et qu'ils pouvaient avoir un si grand intérêt à connaître.

Pour tout concilier, Renée prit le parti de libeller, en déguisant soigneusement son écriture, inconnue d'ailleurs au destinataire, la lettre suivante:

"Monsieur le comte,

"Une personne qui désire garder l'anonyme, mais dont le dévouement est attesté irrécusablement par ce billet, juge à propos de vous donner avis des faits suivants pour que vous puissiez user du renseignement comme il vous conviendra.

"M. le comte de Montchevreuil, votre neveu, qui, depuis le 12 avril, n'est point sorti de l'hôtel Sciarra-Melfiore, rue Roquépine, doit le quitter lundi, 18 avril, dans l'après-midi, accompagné, dit-on, de la marquise, pour un voyage dont le but demeure inconnu, mais dont le mystère même, et certaines circonstances qui le rendent encore plus suspect, ne sont pas sans inspirer de justes appréhensions aux personnes qu'intéresse l'honneur du comte, entraîné, selon elles, par une influence que vous connaissez, sur une pente fatale.

"La route suivie par la voiture de poste qui emporte le comte, sa compagne et ses compagnons, semble devoir être, sauf crochets destinés à dépister les poursuites, celle de Paris à Orléans, par Fontainebleau.

"Dieu veuille que vous puissiez arriver à temps pour prévenir peut-être de grands malheurs.

"*Un ami inconnu.*"

Renée scella la lettre d'un cachet neutre, y traça l'adresse du comte d'Herbault à l'hôtel de Saint-Hélion, rue de Miromesnil, et la remit secrètement à la vieille servante qui demeurait commise à la garde de l'appartement à Paris, en lui recommandant de la façon la plus formelle de ne la mettre à la poste que le lundi, 18 avril, après-midi. Elle avait pris la précaution de la dater du lundi matin.

Cela fait, Renée partit avec sa mère, non sans ressentir quelque chose de l'anxiété du mineur qui vient de mettre le feu à la mèche.

Et voilà comment, le mardi, 19 avril, dans une quatrième voiture de poste, dont les chevaux étaient fouettés fiévreusement par les postillons que fanatisait la promesse de triples guides, le comte d'Herbault prenait la route de Paris à Fontainebleau, en compagnie de l'abbé de Saint-Hélion et d'un troisième personnage, qu'il suffit d'indiquer au lecteur, pour qu'il nomme aussitôt Jacques de Caudéran.

Ainsi qu'il le lui avait fait pressentir à son départ, l'abbé lui avait écrit simplement: "Venez vite, nous avons besoin de vous."

Et Jacques était accouru aussitôt, aiguillonné par l'espoir d'être utile à celui à qui il devait tant et de lui témoigner ainsi sa reconnaissance.

Olympe était demeurée à l'hôtel de la rue Miromesnil, en compagnie de dame Brigitte, de Bouffard et de Féron.

L'abbé n'avait pas eu besoin de catéchiser le comte pour lui faire agréer le parti qu'il prenait de laisser leur nièce en dehors d'une expédition qui pouvait n'être pas sans danger.

—Pour cette fois, avait dit le comte, allant au-devant de sa pensée, je vous donne raison d'avance. Nous allons courir les aventures des grands chemins. On ne commet pas deux fois un ange dans la boue de l'humanité. Olympe restera au logis; nous n'avons besoin que de ses prières.

Cette différence tient tout simplement à ce que Renée, tout en s'indignant de cette faiblesse, aurait encore celui qu'elle s'avoue avoir. On ne hait point du premier coup ceux qu'on a aimés du premier coup. La passion qui naît d'un coup de foudre ne meurt qu'à la suite de longs orages, et l'agonie de ces sentiments à la domination fatale, à la tenace racine, dure d'autant plus longtemps qu'ils ont germé et fleuri plus vite.

Renée se sentait envahie par un besoin impétueux, une irrésistible impatience de voir d'abord face à face l'indigne rivale qui lui avait ravi son amant.

Pour elle, point de pitié, point de pardon. Elle la démasquerait, dût-elle lui arracher avec le masque la peau du visage. Elle obligerait, en lui révélant tout ce qu'elle croyait sans doute ignoré dans sa vie, la courtisane du grand monde à baisser le regard devant un ange plus militant, plus redoutable qu'Olympe, qui ne se contenterait pas d'un cri et de larmes, et se présenterait à la lutte avec des armes plus solides et plus dangereuses.

Elle forcerait la marquise à rougir, pour la première fois, devant son amant désabusé; elle trancherait les liens qu'il ne savait pas dénouer, à coups de cette épée flamboyante de la vérité. Elle lui arracherait sa proie et la laisserait, gisante dans le mépris, mourir de dépit, si elle voulait.

Le petit village de Fossard n'avait d'autre importance, en 1814, que celle que pouvait lui donner le passage d'assez nombreuses berlines, calèches, malles-poste, pataches, carrioles et en général tous véhicules de voyage ou de commerce, d'utilité ou d'agrément.

En conséquence, les habitants du hameau, dont l'unique rue était la grande route même, s'étaient adonnés de préférence à l'industrie de l'hospitalité et à celles qui s'y rattachent.

A Fossard, ceux qui n'étaient point aubergistes étaient postillons, à moins qu'ils ne fussent épiciers, forgerons ou charrons. Voilà à peu près tout ce qu'il est permis de noter de caractéristique dans la physionomie assez effacée, assez banale et sans relief pittoresque de cette agglomération d'écuries, de boutiques et de cuisines, toujours pleines des poussières soulevées sur la route, des fumées sorties de la forge, des odeurs plus ou moins appétissantes vomies par les marmites ou les casseroles, décoiffées, du bruit des roues, des fers, des grelots et des fouets.

Aujourd'hui encore, Fossard n'a rien qui distingue sa décadence actuelle de son ancienne grandeur. Il ne figure aux derniers livres de poste que par cette mention: "à 2 myriamètres 1 kilomètre de Fontainebleau;" et il a échappé par son infinité à la minutieuse sollicitude de M. Joanne lui-même, dont les géographes départementales font un sort de quelques lignes au moindre hameau digne du moindre intérêt.

Parmi les hôtelleries de Fossard, il en était deux qui méritent de nous occuper, deux rivales, placées précisément en face l'une de l'autre, et ouvrant jour et nuit l'une sur l'autre, comme des yeux jaloux, les fenêtres, à contrevents verts, de leur rouge façade au triple étage.

La première de ces auberges était gouvernée par le sieur Fricot, un nom de bon augure, et la cloche de sa cour d'honneur sonnait en effet le signal de festins plantureux et de noces au souvenir badin desquels on se pourléchait encore, dans les fermes et les études du pays, voluptueusement, un an après en avoir tâté. Le sieur Fricot avait un chef renommé, qui lui coûtait gros, mais lui rapportait aussi. Lui-même, ancien aide de cuisine chez un gourmet émérite, l'archi-chancelier Cambacérès, ne dédaignait pas, dans les grandes occasions, de mettre la main à la sauce.

(*A continuer.*)

—Un riche banquier à une quêteuse:
—Vous voyez, madame, le mal qu'on a à prendre un billet de 20 francs.
—Jugez par là, monsieur, du mal qu'on doit avoir à en placer cent.